



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX
(SECTION MONTRÉAL INC.)**

Tenue le 8 mai 2013 à 10h00

À la salle Le Rizz, 6630, rue Jarry est, Montréal, Québec
Sous la présidence de Jacques Lambert

MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

1 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président, Jacques Lambert, souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'assemblée ouverte à 10h10

Il présente nos invités : Gérald Denis, Directeur national pour le Québec et M. Robert Laperrière, Agent des services régionaux.

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Jacques Lambert passe en revue l'ordre du jour et précise qu'après les élections, point 7, des bénévoles seront honorés pour leur bénévolat auprès de l'ANRF et qu'ensuite nous procéderons au tirage du bon de voyage de 1,000\$. Nous terminerons l'AGA avec la période de questions.

Proposition :

Solange Lebrun propose l'adoption de l'ordre du jour et elle est appuyée par Bernard Tremblay.

Adopté à l'unanimité.

3.- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 2 MAI 2012

Le président demande aux membres s'ils veulent qu'on procède à la lecture du procès-verbal compte tenu que toutes les personnes qui ont signifié leur présence à cette assemblée en ont reçu une copie.

Les membres considèrent qu'il n'est pas nécessaire de procéder à la lecture.

Jacques Lambert demande s'il y a des commentaires ou corrections à apporter au procès-verbal.

Proposition :

Claude Asselin propose l'adoption du procès-verbal de l'AGA 2012 et il est appuyé par Jean-Claude Théroux.

Adopté à l'unanimité.

4.0 - FINANCES

▪ Présentation des états financiers de l'exercice 2012

Une copie du document préparé par Taillefer, CPA, sur les états financiers au 31 décembre 2012 a été envoyée à toutes les personnes qui se sont inscrites pour assister à l'Assemblée générale annuelle.

Aline Landry, trésorière, fait la présentation des états financiers 2012.

Aline Landry précise que l'ANRF – Section Montréal Inc. a appliqué les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Voir note 2 des États financiers au 31 décembre 2012.

Quelques points font l'objet de précision :

Cotisation des membres : un effort se fera pour le recrutement de nouveaux membres

Publicité : Jacques Lambert explique qu'en 2012, la Section Montréal a opté pour un projet pilote, soit de faire de la publicité dans les journaux de quartier de Laval dans le but de recruter de nouveaux membres. Cette publicité n'a malheureusement pas atteint les objectifs fixés au point de vue recrutement, cependant elle a permis de faire connaître l'ANRF en terme de notoriété.

Aline Landry profite de l'occasion pour remercier Gaétan Laporte pour son travail de comptabilité et demande s'il y a des questions par rapport aux États financiers 2012.

Questions des membres :

Le poste « retraite stratégique », de quoi s'agit-il?

Jacques Lambert explique qu'à chaque année, immédiatement après l'AGA, tous les administrateurs se réunissent pour une journée à l'extérieur du bureau afin de planifier l'année à venir.

Explication demandée pour le poste « dîner de Noël » :

Le coût du dîner de Noël est partagé : le membre paye 20\$ et l'ANRF paye l'autre partie, soit un peu plus de 20\$ par personne. Cette contribution de l'ANRF permet d'offrir un certain retour de fonds aux membres.

Avec la nouvelle Loi pour les organismes sans but lucratif, quel sera l'impact sur les excédents accumulés par la Section?

Jacques Lambert explique qu'effectivement la nouvelle Loi apportera des changements aux réserves accumulées. Au point de vue impact fiscal, lorsque les réserves sont affectées soient en immobilisations, réserve d'urgence, fonctionnement, il n'y a pas d'impact fiscal.

Pour les réserves non affectées il pourrait y avoir un impact fiscal. La Section a une période de 3 ans pour disposer de ces fonds et/ou les affecter, après quoi ces fonds seront retournés au bureau National. Il va sans dire que durant la prochaine année, ce sera une grosse partie du travail des administrateurs; nous avons jusqu'en 2017 pour réaffecter ses fonds.

Plusieurs membres s'inquiètent du fait que l'argent accumulé par la Section soit retourné au National.

En réponse aux inquiétudes exprimées par les membres, Jacques Lambert précise que la Loi sur les organismes sans but lucratif indique clairement que le bureau national est responsable de rendre compte sur les avoirs de l'Association, incluant ceux de ses 84 sections à travers le Canada. Bref, le bilan financier de l'ANRF doit inclure à partir du bilan national, tous les bilans de ses sections. Les avoirs des sections, lorsqu'ils sont placés dans des fonds affectés qui sont spécifiquement identifiées demeureront sous la responsabilité des sections.

Le bureau national est très prudent à propos des fonds non affectés qui parfois constituent des sommes fort appréciables. Il pourrait y avoir un impact fiscal.

Les budgets annuels des sections seront déterminés à partir d'une moyenne financière basée sur une période des trois dernières années.

Il faut se rappeler que la section de Montréal est incorporée au niveau provincial et qu'à cet effet, le bureau national n'a pas accès directement aux avoirs des sections. En ce sens, l'incorporation provinciale protège les avoirs des membres de la section, ce qui ne serait pas le cas si nous serions incorporés au niveau fédéral.

Comment disposez de ces fonds? C'est une bonne question car le mandat de base de l'ANRF est d'utiliser les fonds accumulés pour offrir un service aux membres. Cette

question fera l'objet de débats au conseil d'administration de la section et nous serons en mesure de revenir avec des réponses à la prochaine AGA 2014.

En juin 2014, l'ANRF fera le dépôt d'une nouvelle incorporation qui inclura une nouvelle lettre patente, de nouveaux règlements statutaires et administratifs.

Autres questions des membres :

En ce qui a trait à l'utilisation des fonds non affectés, est-ce pour la mise sur pied d'activités sociales et culturelles ?

Jacques Lambert indique que ce n'est pas nécessairement le cas, bien qu'il y ait de la place pour élaborer certains projets précis, nous sommes membre associatif de la FADOQ qui est spécialisée dans l'organisation d'activités culturelles et sociales. Il s'agit plutôt de mener certains dossiers par rapport à la contribution que nous pourrions apporter par rapport aux retraités, aux aînés, écrire des mémoires, suivi des dossiers de violence, de logement, faire connaître l'ANRF, enfin plusieurs choses que nous pouvons faire.

Parmi les administrateurs de la section, nous avons formé 6 comités qui chacun a son budget d'opération pour mener divers dossiers.

Cependant, un des gros problèmes est le manque de bénévoles pour mener ces dossiers. Le problème n'est pas seulement à l'ANRF, c'est généralisé pour tous les organismes qui dépendent des bénévoles.

En 2014, l'AGA nationale se tiendra à Montréal et nous aurons besoin d'un grand nombre de bénévoles pour l'organisation d'activités; nous accueillerons environ 250 personnes de toutes les sections du Canada. Nous lançons donc un appel à tous.

Ceci termine la présentation des États financiers 2012.

Proposition :

Claude Asselin propose l'adoption des États financiers au 31 décembre 2012 et est appuyé par Bernard Tremblay.

Adopté à l'unanimité.

Mme Aline Landry remercie les membres présents.

- **Nomination d'un expert comptable**

Jacques Lambert présente la résolution pour approuver l'embauche de la Firme comptable Taillefer CPA, à titre d'expert pour l'exercice financier de l'année 2013.

Proposition :

Gérald Jodoin propose l'adoption de cette résolution et il est appuyé par Denis Brunette.

Adopté à l'unanimité.
(Résolution jointe)

5. Résolution sur l'augmentation du fonds d'urgence

Jacques Lambert présente la résolution proposée à l'Assemblée.

Proposition :

Aline Landry propose l'adoption de cette résolution et est appuyée par Jean-Claude Théroux.

Adopté à l'unanimité.

(Résolution jointe)

6. – MOT DE LA PRÉSIDENTE

Jacques Lambert remercie les membres présents et donne un aperçu du travail accompli par la Section de Montréal au cours de l'année 2012 par les différents comités de travail et par les bénévoles ainsi que nos représentants aux Tables des aînés. Il fait état de notre engagement dans différents dossiers touchant les retraités et les aînés.

Notre défi est de maintenir une équipe stable, ce qui permet de mettre de l'avant des projets et divers dossiers. Nous avons des comités de travail mais nous avons aussi besoin de bénévoles, entre autres pour nous représenter aux Tables des Aînés.

Nous devons aussi maintenir des liens étroits avec les autres sections du Québec pour le traitement de divers dossiers qui concernent les membres ou dans l'appui de divers dossiers ex : résidence Monaco pour aînés dont la cause est en Cour d'appel

Notre association avec la FADOQ représente un acquis important pour l'ANRF; c'est un organisme qui possède une expertise singulière et à laquelle nous pouvons contribuer. Ceci nous donne un droit de vote et de plus Mme Jocelyne Wiseman fait partie du CA de la FADOQ.

Jacques Lambert remercie les membres et invite M. Denis Brunette, président des mises en candidature à prendre la parole.

7. ÉLECTIONS

M. Denis Brunette indique aux membres, qu'ils doivent nommer un président d'élection.

Pierre Drolet propose Denis Brunette comme président d'élection et est appuyé par Jean-Claude Théroux.

M. Denis Brunette accepte.

Il est donc nommé président d'élection.

Denis Brunette indique qu'il y a 5 postes en élection.

Deux de ces postes sont des fins de mandat et les administrateurs concernés, soit Jocelyne Wiseman et Robert Richard ont accepté de poursuivre pour une autre période de 3 ans.

Denis Brunette propose de confirmer ces 2 personnes pour reconduire leur mandat. Ces 2 nominations sont acceptées à l'unanimité.

Denis Brunette demande aux membres sur place, s'il y a des propositions de mise en candidature pour 2 postes pour une période de 2 ans et 1 poste pour une période d'un an.

Propositions :

Michel Gionet propose Claude Asselin pour un poste d'un an

Claude Durand propose Marcel Couture pour un poste de 2 ans

Cécile Duhamel propose Marthe Biller-Fernando pour un poste de 2 ans

Denis Brunette demande s'il y a d'autres mises en candidature. Aucune autre.

Denis Brunette demande à Claude Asselin, Marcel Couture et Marthe Biller-Fernando s'ils acceptent leur nomination. Tous acceptent. Ils sont donc nommés comme administrateurs.

Denis Brunette invite les 3 nouveaux administrateurs à prêter le serment d'allégeance.

Denis Brunette les félicite au nom de tous les membres.

Reconnaissance des bénévoles

Jacques Lambert indique aux membres que M. Jacques Petit a été proposé comme membre à vie et résume son implication en tant que président de l'ANRF de 1998 à 2006. Sa candidature a été acceptée par le Conseil national d'administration et sera officiellement présentée lors de l'AGA nationale en juin 2013. M. Petit prend la parole et remercie les membres.

Jacques Lambert présente aux membres des bénévoles qui ont quitté leurs fonctions au sein de l'ANRF durant l'année et leur remet un certificat-cadeau en guise de remerciement et d'appréciation du travail bénévole accompli :

M. Michel Demers qui a agi à titre de trésorier

M. Raynald Turgeon qui a occupé diverses fonctions : président, vice-président et administrateur

M. Denis Brunette qui a agi à titre d'administrateur et chef d'équipe de travail

MM. Jean-Guy Léger et Claude Durand qui nous ont représenté pendant de nombreuses années au sein de la Table des aînés de Lanaudière.

8 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 12h00, Gérald Jodoin propose la levée de l'assemblée et il est secondé par Lise Dumas.

Adopté à l'unanimité.

Jacques Lambert
Président

Daniel Morin
Secrétaire

M. Gérald Denis, Directeur national pour le Québec, s'adresse aux membres et remercie Jacques Lambert pour tout le travail accompli.

On procède au tira du bon de voyage de 1,000.\$. La gagnante est Mme Diane Matte.

Jacques Lambert invite les membres à passer dans une autre salle pour le dîner et rappelle que nos invités prendront la parole après le lunch et qu'ensuite il y aura tirage de prix de présence.

Il remercie encore tous les membres présents.

SUITE À L'AGA 2013 - Poursuite de la rencontre

Suite à l'Assemblée générale annuelle 2013, le conseil d'administration 2013 s'est réuni pour nommer le Comité exécutif.

Voici donc le Comité exécutif 2013-2014 :

Président : Jacques Lambert
1^{re} vice-présidente : Jocelyne Wiseman
2^e vice-président : Camille de Varenne
Secrétaire du conseil : Daniel Morin
Trésorière : Aline Landry

L'après-midi se poursuit avec la présentation du Groupe Forget, audioprothésiste, et de la FADOQ.